



Table des matières

Introduction	2
Objectif du sondage	2
Importance de la participation	2
Comment les données seront-elles utilisées?	3
Informations sur la participation volontaire et le consentement	3
Coordonnées pour obtenir de l'aide.....	3
Structure du sondage.....	3
Section 1: Informations sur l'organisation.....	3
Section 2: Durée de séjour et capacité des MH d'urgence.....	4
Section 3: Deuxième étape/logement de transition.....	4
Section 4: Informations sur le bâtiment	4
Section 5: Sécurité des MH.....	4
Section 6: Mandat et clientèle des MH.....	4
Section 7: Personnel	4
Section 8: Financement	4
Section 9: Prestation de services	4
Section 10: Rétablissement après la pandémie.....	5
Section 11: Crise climatique et préparation aux situations d'urgence	5
Section 12: Consommation de substances psychoactives et crise des intoxications médicamenteuses	5
Section 13: Réflexions finales	5
Directives générales.....	5
Remplir le sondage en ligne.....	5
Utilisation des boutons retour/précédent.....	6
Format du document PDF imprimé	6
Numérotation des questions	7
Explication des différents formats de réponse	7
Définitions et terminologie	7
Foire aux questions (FAQ).....	11
Qui doit répondre à ce sondage?.....	11



Que se passe-t-il si je gère plusieurs MH?	11
Que faire si je ne connais pas un chiffre exact?.....	11
Puis-je interrompre le sondage et y revenir ?	11
Comment mes données seront-elles sécurisées?.....	12
Comment les participantes recevront-elles les résultats?.....	12
Merci de votre participation	12

Sondage national 2025 d'Hébergement femmes Canada – Guide du sondage

Introduction

Ce guide est conçu pour aider les participantes à remplir le questionnaire sur les maisons d'hébergement (MH) dans le cadre du sondage national 2025 d'Hébergement femmes Canada. Il fournit un aperçu de l'objectif du sondage, des directives pour la participation et des définitions de termes clés. Le guide répond également aux questions fréquemment posées.

Le sondage devrait vous prendre de quarante-cinq à soixante minutes (45-60). Toutes les questions, à l'exception du consentement, sont volontaires et n'exigent pas de réponse. Si vous ne savez pas comment répondre à une question, vous pouvez donner une estimation ou laisser un blanc.

Objectif du sondage

Hébergement femmes Canada (HFC) vise à actualiser le profil national des MH qui accueillent des femmes, des enfants et des personnes d'une diversité de genres fuyant la violence. Le sondage va permettre d'identifier les tendances, les défis et les occasions dans le secteur, ce qui va alimenter nos activités de plaidoyer en faveur de meilleures politiques et de meilleurs services de soutien.

Importance de la participation

Vos réponses vont contribuer aux efforts de plaidoyer et de sensibilisation d'Hébergement femmes Canada au nom des MH de tout le Canada.



**WOMEN'S
SHELTERS
CANADA** | **HÉBERGEMENT
FEMMES
CANADA**

Comment les données seront-elles utilisées?

Les données seront stockées sur des ordinateurs protégés par un mot de passe et ne seront accessibles qu'à l'équipe de recherche d'HFC. Les données issues des réponses au sondage seront présentées sous forme agrégée. Aucun identifiant de MH individuelle ne sera visible dans la collecte et la communication des données. Les données agrégées serviront dans des rapports, des infographies, des documents de sensibilisation ou tout autre format de diffusion.

Informations sur la participation volontaire et le consentement

La participation est volontaire et vous pouvez vous retirer à tout moment. En participant au sondage, vous acceptez ce qui suit:

Confidentialité: Aucune personne ou organisation ne sera identifiée.

Réponses partielles: Peuvent être utilisées pour l'analyse.

Données agrégées: Les résultats seront regroupés au palier national ou par province /territoire. Aucune information ou donnée permettant d'identifier un MH individuelle ne sera partagée. Au cas où une MH individuelle pourrait être identifiée parce qu'une province /territoire n'a pas assez de réponses, nous l'inclurons au niveau régional (par exemple, région atlantique, plutôt que chaque province individuellement).

Rapports provinciaux: Les rapports de synthèse seront communiqués aux associations provinciales /territoriales concernées. Ils seront partagés au niveau régional, sauf si le nombre de réponses est insuffisant pour garantir l'anonymat.

Si vous ne consentez pas à l'un des points ci-dessus, vous pouvez quitter le sondage.

Coordonnées pour obtenir de l'aide

Veuillez contacter Robyn Hoogendam (responsable de la recherche et des politiques) ou Chika Maduakolam (coordonnatrice de la recherche) à research@endvaw.ca

Structure du sondage

Vue d'ensemble des sections:

Section 1: Informations sur l'organisation

Nous recueillons vos coordonnées uniquement à des fins de suivi, si nous avons besoin d'éclaircissements, et elles ne seront pas divulguées. Cette section rassemble des informations de base sur votre MH.



Section 2: Durée de séjour et capacité des MH d'urgence (MH1)

Cette section recueille des informations sur la capacité autorisée, financée et réelle de votre MH d'urgence ou de votre *safe house*. Si vous gérez un établissement mixte, nous vous demanderons de fournir des informations uniquement pour la partie de votre MH qui offre des services d'urgence. Vous ne verrez pas cette section si vous avez indiqué dans la section 1 que vous gérez une MH2.

Section 3: Deuxième étape/logement de transition

Cette section concerne les MH2 et, lorsque votre organisation gère un établissement mixte, cette section se concentre sur la partie MH2 de votre organisation. Vous ne verrez cette section que si vous avez indiqué dans la section 1 que vous gérez une MH2 ou un établissement mixte.

Section 4: Informations sur le bâtiment

Cette section rassemble des informations sur le bâtiment physique de la MH et son infrastructure.

Section 5: Sécurité des MH

Cette section se concentre sur les mesures de sécurité en place dans votre MH, ainsi que sur les besoins additionnels en matière de sécurité.

Section 6: Mandat et clientèle des MH

Cette section recueille des informations sur les personnes desservies par votre MH, sur la manière dont les survivantes accèdent à vos services et sur la gamme de programmes et de soutiens proposés.

Section 7: Personnel

Cette section rassemble des informations sur le personnel, les bénévoles et les politiques relatives au personnel de votre MH.

Section 8: Financement

Cette section explore les sources de financement, les défis et la viabilité financière de votre MH.

Section 9: Prestation de services

Cette section rassemble des informations sur les services fournis par votre MH, l'accessibilité pour les survivantes, les défis rencontrés et les partenariats externes.



Section 10: Rétablissement après la pandémie

Cette section explore les défis systémiques découlant de la pandémie, ainsi que les adaptations que les MH ont continué à apporter à leurs opérations et à leur prestation de services.

Section 11: Crise climatique et préparation aux situations d'urgence

Cette section examine l'impact des événements climatiques sur les activités des MH et la préparation de l'organisation aux futures situations d'urgence.

Section 12: Consommation de substances psychoactives et crise des intoxications médicamenteuses

Cette section se concentre sur l'impact de la consommation de substances dans les MH, y compris les surdoses, les ressources disponibles et les stratégies de réduction des méfaits.

Section 13: Réflexions finales

Cette section offre l'opportunité de partager les tendances émergentes, les défis ou les occasions qui n'ont pas été couverts par le sondage. Il permet également aux MH de fournir toute information ou tout point de vue qu'elles jugent important concernant leurs activités, leurs expériences ou leurs besoins.

Directives générales

Remplir le sondage en ligne

Pour que la participation soit la plus pratique possible, nous vous recommandons de remplir le sondage en ligne. Si vous n'êtes pas en mesure de le faire, vous pouvez demander une version PDF à remplir, numériser et télécharger. Si vous souhaitez consulter les questions du sondage au préalable, vous les trouverez [ICI](#). Si vous avez besoin d'aide, veuillez envoyer un courriel à research@endvaw.ca et nous pourrons vous offrir un soutien individualisé (par téléphone ou par Zoom).

Tout au long du processus de réponse au sondage, vous pouvez vous arrêter à tout moment et revenir plus tard en utilisant le même lien. Votre progression sera sauvegardée. Vous pouvez également ignorer les questions si vous n'êtes pas certaine de la réponse ou si vous n'êtes pas à l'aise d'y répondre.

Une fois le sondage terminé, vous ne pourrez plus y accéder. Si vous avez besoin d'accéder au sondage après l'avoir complété, veuillez contacter l'équipe de recherche à research@endvaw.ca. À la fin du sondage, vous aurez la possibilité de télécharger vos réponses.



Si vous éprouvez des difficultés à accéder à cette fonctionnalité, une copie peut vous être envoyée en contactant l'équipe de recherche.

Utilisation des boutons Retour/Précédent

Veillez noter que certaines questions n'offrent pas de bouton de retour. Voici des exemples de sections qui ne comportent pas de bouton Précédent:

* Première question – Êtes-vous un pavillon de ressourcement ou une MH autochtone (Premières Nations, Inuits, Métis) ou dirigé par des Autochtones (à l'intérieur ou à l'extérieur d'une réserve)? – après la section «Consentement», si vous avez répondu Oui à la section Consentement.

* La première question portait sur le bâtiment physique, ainsi que sur l'infrastructure du bâtiment au titre de la section quatre (4): Informations sur le bâtiment.

Si vous voulez utiliser le bouton Précédent pour remplir le sondage, veuillez nous contacter à research@endvaw.ca pour obtenir l'aide nécessaire.

Format du document PDF imprimé

Veillez noter qu'une fois votre sondage terminé, si vous imprimez la version PDF, toutes les questions de la version PDF du sondage n'apparaîtront pas. La copie PDF imprimée n'affichera que les questions et les réponses que vous avez sélectionnées. Voici un exemple:

Q3 Êtes-vous un pavillon de ressourcement ou une MH autochtone (Premières Nations, Inuits, Métis) ou dirigé par des Autochtones (à l'intérieur ou à l'extérieur d'une réserve)?

Oui (1)

Non (2)

Afficher cette question :

Êtes-vous un pavillon de ressourcement ou une MH autochtone (Premières Nations, Inuits, Métis) ou dirigé par des Autochtones... = Oui

Q4 Nous suivons les principes PCAP® (propriété, contrôle, accès et possession) lors de la collecte d'informations auprès des communautés autochtones et, par conséquent, nous ne ferons pas de rapport sur les MH autochtones sans travailler avec des associations autochtones provinciales /territoriales /nationales (par exemple, le Cercle national autochtone sur la violence familiale)...Consentez-vous à partager les données de votre pavillon de ressourcement ou MH avec votre organisation provinciale /territoriale /nationale?

Oui (1)

Non (2)



Si vous répondez Non à la question trois (3), la question suivante, la question quatre (4), ne vous sera pas posée. Par conséquent, si vous imprimez/enregistrez la copie PDF de votre sondage complété, la question quatre (4) n'apparaîtra pas dans le document.

Numérotation des questions

Veillez noter que le sondage n'est pas numéroté, car les réponses que vous avez sélectionnées déterminent les questions auxquelles on vous demandera de répondre.

Explication des différents formats de réponse

Lorsque les questions comportent la mention Cochez tous les choix qui s'appliquent, veuillez faire le nombre de sélections que vous jugez appropriées pour répondre à la question. Si la question vous demande de sélectionner jusqu'à trois options, vous ne pourrez pas passer à la page suivante si vous en avez sélectionné davantage.

Pour les questions qui demandent un nombre entier, vous devez saisir des caractères numériques sans décimales.

Chaque question ouverte a une limite de réponse maximale de mille cinq cents (1500) caractères, soit environ deux cents (200) mots.

Définitions et terminologie

Accessible: Signifie qu'une personne en situation de handicap a la possibilité d'acquérir les mêmes informations, d'avoir les mêmes interactions et de bénéficier des mêmes services qu'une personne non handicapée, d'une manière aussi efficace et aussi intégrée, avec une facilité d'utilisation substantiellement équivalente.ⁱ

Adaptations en raison de la pandémie: Nous savons que de nombreuses MH ont mis en place des services et des programmes d'aide aux survivantes pendant la période de pandémie. La question sur les adaptations à la pandémie concerne les services et programmes que la MH continue à fournir depuis la pandémie.

Budget: L'argent mis à la disposition d'une personne ou d'une organisation et le plan d'utilisation de cet argent sur une période donnéeⁱⁱ

Conseil de bande: Un conseil de bande est l'organe directeur d'une bande mis en place conformément aux dispositions de la loi fédérale sur les Indiens. Chaque Première nation est généralement représentée par un conseil de bande présidé par un-e chef élu-e, et parfois aussi par un-e chef héréditaire.ⁱⁱⁱ



Crise climatique et préparation aux situations d'urgence: Le sondage s'appuie sur la définition de l'ONU pour les interventions d'urgence - l'organisation et la gestion des ressources et des responsabilités pour faire face à tous les aspects des situations d'urgence et réagir efficacement à un événement dangereux ou à une catastrophe^{iv}

Dépôt de garantie: Un dépôt de garantie, également appelé dépôt pour dommages, est une somme d'argent collectée par le locateur au début du bail et conservée jusqu'à la fin de celui-ci.^v

Engagement communautaire et plaidoyer: L'engagement communautaire consiste à travailler activement avec la communauté afin d'identifier et d'aborder les idées, les préoccupations et les occasions locales.^{vi} Le plaidoyer consiste à faire entendre votre voix sur les enjeux qui vous concernent, que ces enjeux vous touchent directement ou que vous parliez au nom d'une autre personne qui a besoin d'aide. La défense des intérêts consiste à connaître ses droits et à faire ce qui est en son pouvoir pour les améliorer et les protéger.^{vii}

Formation et politique en matière de diversité, d'équité, d'inclusion et d'accessibilité (DEIA): Programmes et lignes directrices conçus pour favoriser un environnement inclusif et équitable au sein des organisations. Les politiques de DEIA fixent les normes et les attentes de l'organisation, tandis que la formation permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour atténuer les préjugés, promouvoir des comportements inclusifs et se conformer aux responsabilités légales et éthiques.^{viii}

Hypothèque: Prêt servant à garantir la propriété d'un bien immobilier^{ix}

Infrastructure: Bien que certaines définitions de l'infrastructure incluent «les composants physiques de divers systèmes qui fournissent les services essentiels dont une communauté a besoin pour fonctionner»^x, nous utilisons ce terme dans le sondage pour désigner la structure physique qui assure le fonctionnement efficace de la MH et le bien-être de ses occupants.

Intoxication médicamenteuse (également connue sous le nom de toxicité médicamenteuse): Une gamme variée d'effets indésirables provoqués par la consommation de substances à des doses thérapeutiques ou non thérapeutiques.^{xi}

Logement: Pour les besoins de ce guide, nous incluons sous ce terme tous les types d'abris et de logements, dans la mesure où ils s'appliquent aux MH. Le sondage peut utiliser un terme général de logement ou le type spécifique de logement comme indiqué ci-dessous;



Logement abordable: Au Canada, un logement est considéré «abordable» s'il coûte moins de 30% du revenu avant impôt d'un ménage. De nombreuses personnes pensent que le terme «logement abordable» se réfère uniquement aux logements locatifs subventionnés par le gouvernement, mais il s'agit d'un terme très large qui peut inclure les logements fournis par les secteurs privé, public et à but non lucratif. Cela inclut également toutes les formes d'occupation du logement: location, propriété et propriété coopérative, ainsi que le logement temporaire et permanent.^{xii}

Logement avec soutiens: Nous utilisons ce terme, distinct de l'aide à la vie autonome, pour couvrir tout autre logement ou résidence à long terme, d'une durée supérieure à deux (2) ans, où les survivantes peuvent avoir accès à la fois à un logement et aux services d'assistance nécessaires.

Maison d'hébergement d'urgence (MH1) Fournit un hébergement immédiat, en situation de crise, ou un logement à court terme aux survivantes de violence. Bien que nous ayons utilisé le terme d'hébergement d'urgence, nous reconnaissons que ces espaces portent des noms différents à travers le pays, y compris maison de transition, maison de première étape, etc.^{xiii}

Établissement mixte: Établissements qui abritent à la fois une MH1 et une MH2 en un seul endroit.^{xiv} Aux fins de ce sondage, les MH sont classées comme «établissements mixtes» si elles sont situées sur la même propriété, partagent des bâtiments communs ou disposent d'espaces, de bâtiments ou de propriétés communs.

Safe house: Réseaux communautaires de maisons privées, d'hôtels ou de motels, ou d'autres lieux qui hébergent les femmes et leurs enfants, généralement pour de très courts séjours, et dans les communautés rurales où il n'y a pas de MH.^{xv} Dans le cadre du présent sondage, les *safe house* répondront aux questions posées aux MH d'urgence (MH1). Nous pouvons séparer ces types de MH pour les besoins de l'analyse.

Logement de deuxième étape (MH2): Hébergement transitoire, à plus long terme, avec des soutiens additionnels. Bien que nous utilisions le terme de logement de deuxième étape, nous reconnaissons que ces espaces portent d'autres noms ailleurs au pays, y compris celui de maison de transition.^{xvi}

Logement de troisième étape: Logements avec soutiens pour les femmes qui ont quitté une relation violente et qui n'ont plus besoin des services de crise (logements indépendants à long terme avec des durées de location allant de deux (2) à quatre (4) ans).^{xvii}



Municipalité: Les gouvernements municipaux sont des autorités locales élues. Elles comprennent les villes et les villages, ainsi que les municipalités rurales (comtés) ou métropolitaines. Elles sont créées par les provinces et les territoires pour fournir des services qui sont mieux gérés sous contrôle local, depuis l'élimination des déchets et les transports publics jusqu'aux services d'incendie, de police, aux centres communautaires et aux bibliothèques.^{xviii}

Nalaxone: Un antidote en cas de surdose ou d'empoisonnement aux opioïdes. Il peut temporairement inverser les effets potentiellement mortels de la toxicité des opioïdes.^{xix}

Politiques/approches fondées sur le comportement: Selon les conceptions établies de la réduction des méfaits, nous entendons par *politiques ou approches fondées sur le comportement* des lignes directrices ou des actions visant à influencer les comportements individuels afin de minimiser les risques associés aux activités nuisibles, telles que la consommation de substances, les rapports sexuels non protégés ou l'automutilation. S'inspirant de l'article de Marlatt (1996), ces politiques et approches encouragent des pratiques plus sécuritaires sans nécessairement exiger l'abstinence. Elles comprennent des interventions telles que des programmes d'échange de seringues, des sites de consommation à moindre risque, la distribution de préservatifs et du counseling comportemental, visant à réduire les conséquences négatives sur la santé et la société tout en respectant l'autonomie individuelle.^{xx}

Principes de PCAP: Lignes directrices relatives à la propriété, au contrôle, à l'accès et à la possession des données autochtones.^{xxi}

Protocole d'intervention en cas d'incident critique ou de surdose: Lignes directrices et procédures conçues pour prévenir, reconnaître et réagir efficacement aux surdoses de drogues au sein d'une organisation ou d'une communauté. Ces protocoles visent à minimiser les dommages et à garantir la sécurité des personnes qui consomment des substances, ainsi que de celles qui peuvent être témoins d'une surdose ou y répondre.^{xxii}

Réduction des méfaits: Approches et politiques visant à minimiser les dommages associés à la consommation de substances psychoactives.^{xxiii}

Ressources communautaires: Tout ce qui peut être utilisé pour améliorer la qualité de la vie communautaire.^{xxiv}

Services externes: Tous les services disponibles pour les personnes qui ne résident pas dans votre MH. Il peut s'agir d'anciennes résidentes, de survivantes n'ayant jamais vécu dans une MH, d'enfants scolarisés ou d'auteurs de violence. Il peut également s'agir d'activités proposées



à l'extérieur de la MH, telles que des formations ou des programmes communautaires, des services de proximité, etc.

Système de protection de l'enfance: Ensemble de services publics et privés destinés à protéger les enfants et à encourager la stabilité des familles. L'objectif principal de ces services est de protéger les enfants contre la violence et la négligence. Les agences de protection de l'enfance enquêtent généralement sur les allégations de maltraitance et de négligence (ces activités sont appelées «services de protection de l'enfance»), supervisent le placement en famille d'accueil et organisent les adoptions. Ces agences offrent également des services visant à soutenir les familles afin qu'elles puissent rester intactes et élever leurs enfants avec succès.^{xxv}

Survivante: Nous utilisons le terme « survivante » pour désigner les personnes qui viennent à la MH pour obtenir des services. Si nous savons que la grande majorité sont des femmes, nous reconnaissons aussi que les MH du pays accueillent des personnes d'une diversité de genres, des hommes et des enfants.

Foire aux questions (FAQ)

Qui doit répondre à ce sondage?

Une membre du personnel connaissant le fonctionnement, le financement et la programmation de la MH doit répondre au sondage. Le lien peut être partagé au sein des équipes, car il est propre à votre organisation.

Que se passe-t-il si je gère plusieurs MH?

Si votre organisation gère plusieurs MH, veuillez répondre pour celle où vous travaillez. Si vous gérez plusieurs MH, nous vous contacterons individuellement pour recueillir les informations relatives à votre organisation.

Que faire si je ne connais pas un chiffre exact?

Si vous n'êtes pas certaine d'une réponse, n'hésitez pas à sauter la question ou à répondre en faisant de votre mieux. Nous comprenons que certaines réponses demandent réflexion.

Puis-je interrompre le sondage et y revenir?

Oui, vous pouvez faire une pause et revenir plus tard en utilisant le lien fourni. Vos réponses seront automatiquement sauvegardées au fur et à mesure de votre progression.



Comment mes données seront-elles sécurisées?

Toutes les données seront stockées sur des ordinateurs protégés par un mot de passe et ne seront accessibles qu'à l'équipe de recherche d'HFC. Toutes les données partagées ne seront disponibles que sous forme agrégée et seront dépourvues de toute information d'identification.

Que se passe-t-il une fois que j'ai soumis mon questionnaire?

Vous recevrez un message de remerciement, confirmant que vos réponses ont été dûment envoyées et reçues. Toute correspondance ultérieure vous sera communiquée par courriel et par les canaux de communication convenus.

Comment les participantes recevront-elles les résultats?

Les résultats du sondage seront communiqués aux participantes par le biais des canaux de communication convenus, tels que le courriel et les bulletins d'information d'HFC. Une fois le sondage terminé, nous publierons les résultats préliminaires des principales idées sur notre site web et nos médias sociaux. Un rapport complet et d'autres documents de recherche seront disponibles au début de l'année 2026. Les conclusions seront communiquées dans un format clair et accessible, afin que les participantes puissent comprendre facilement les résultats et leurs implications.

Merci de votre participation

Nous vous remercions sincèrement pour le temps et les efforts que vous avez consacrés à notre sondage. Vos idées et vos commentaires sont extrêmement précieux et nous aident à avoir un impact significatif dans notre secteur. Merci d'avoir partagé vos réflexions avec nous.

ⁱ Accessibility at Penn State. (n.d.). Definition of accessibility. Accessibility at Penn State. Consulté le 5 février 2025, sur le site <https://accessibility.psu.edu/accommodations/definition/>

ⁱⁱ Oxford University Press. (2025). Budget. Dans *Oxford Learner's Dictionaries*. https://www.oxfordlearnersdictionaries.com/definition/english/budget_1

ⁱⁱⁱ Atlas des peuples autochtones du Canada. (2025). Premières Nations: Questions fréquemment posées. Canadian Geographic. <https://atlasdespeuplesautochtonesducanada.ca/article/pn-foire-aux-questions//>

^{iv} Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR). (2015). Proposed updated terminology on disaster risk reduction: A technical review. https://www.preventionweb.net/files/45462_backgroundpaperonterminologyaugust20.pdf



- ^v Government of British Columbia. (2025, 14 janvier). *Tenancy deposits and fees*. Province de la Colombie-Britannique. <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/housing-tenancy/residential-tenancies/starting-a-tenancy/deposits-fees>.
- ^{vi} Tamarack Institute. (2022a). Community Engagement. Tiré de <https://www.tamarackcommunity.ca/community-engagement>.
- ^{vii} CanAge. (2022). Advocacy toolkit 2022. CanAge. <https://www.canage.ca/wp-content/uploads/2022/05/AdvocacyToolkit-2022.pdf>
- ^{viii} Salary.com. (n.d.). What are DEI policies in the workplace? Examples and benefits. Consulté le 5 février 2025, au <https://www.salary.com/resources/hr-glossary/what-are-dei-policies-in-the-workplace-examples-and-benefits>
- ^{ix} First Foundation. (2002). Mortgage. First Foundation. <https://www.firstfoundation.ca/mortgage-glossary/mortgage/>
- ^x Alliance for Innovation and Infrastructure. (2018, 18 janvier). What is infrastructure? Alliance for Innovation and Infrastructure. <https://www.aii.org/what-is-infrastructure/>
- ^{xi} Silakari, O. et Singh, P. K. (2021). ADMET tools: Prediction and assessment of chemical ADMET properties of NCEs. In *Concepts and experimental protocols of modelling and informatics in drug design* (pp. 299–320). Elsevier. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-820546-4.00014-3>.
- ^{xii} Société canadienne d'hypothèques et de logement. (n.d.). À propos du logement abordable au Canada. Société canadienne d'hypothèques et de logement. Consulté le 5 février 2025, au <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/innovation-et-leadership-dans-le-secteur/expertise-de-lindustrie/logements-abordables/a-propos-du-logement-abordable-a-propos-du-logement-abordable-au-canada>
- ^{xiii} Maki, K. (2018). *Cartographie des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence: Résultats préliminaires d'un sondage pancanadien*. Ottawa, ON: Hébergement femmes Canada. <https://endvaw.ca/wp-content/uploads/2018/10/Cartographie-des-maisons-2018.pdf>
- ^{xiv} Maki, K. (2018). *Cartographie des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence: Résultats préliminaires d'un sondage pancanadien*. Ottawa, ON: Hébergement femmes Canada. <https://endvaw.ca/wp-content/uploads/2018/10/Cartographie-des-maisons-2018.pdf>
- ^{xv} Akbarnejad, et al. (2023). Trousse à outils pour la conception de logements axée sur les femmes: Principes, stratégies et actions pour concevoir des logements à long terme pour les femmes ayant subi la violence et leurs enfants. <https://bcsth.ca/wp-content/uploads/2022/09/WCD-Toolkit-FRENCH-C.pdf>
- ^{xvi} Maki, K. (2018). *Cartographie des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence: Résultats préliminaires d'un sondage pancanadien*. Ottawa, ON: Hébergement femmes Canada. <https://endvaw.ca/wp-content/uploads/2018/10/Cartographie-des-maisons-2018.pdf>
- ^{xvii} BC Society of Transition Houses. (2022). Third stage houses. BC Society of Transition Houses. <https://bcsth.ca/program/third-stage-houses/>
- ^{xviii} L'encyclopédie canadienne. (2006). Administration municipale. Historica Canada. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/gouvernement-municipal>
- ^{xix} Manitoba Health and Seniors Care. (2024). Overdose prevention and response: A training manual for frontline workers. [PDF]. Gouvernement du Manitoba. https://www.gov.mb.ca/health/publichealth/docs/training_manual_overdose.pdf
- ^{xx} Marlatt, G. A. (1996). «Harm reduction: Come as you are.» *Addictive Behaviors*, 21(6), 779-788. DOI: 10.1016/0306-4603(96)00042-1.
- ^{xxi} Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. (2025). Les principes des Premières Nations dans la formation PCAP®. <https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/>
- ^{xxii} BC Society of Transition Houses. (2021). *Overdose prevention and response guidelines*. [PDF]. BCSTH. <https://bcsth.ca/wp-content/uploads/2020/12/Overdose-Prevention-and-Response-Guidelines-Final-November-2021.pdf>.



WOMEN'S | HÉBERGEMENT
SHELTERS | FEMMES
CANADA | CANADA

^{xxiii} Harm Reduction International. (n.d.). *La réduction des risques c'est quoi?* Harm Reduction International. Consulté le 5 février 2025, au <https://hri.global/what-is-harm-reduction/la-reduction-des-risques-cest-quoi/>

^{xxiv} YouthLead. (2018). Identifying community assets and resources. YouthLead.

<https://www.youthlead.org/resources/identifying-community-assets-and-resources>

^{xxv} Portail canadien de la recherche en protection de l'enfance. (n.d.). Questions fréquemment posées (FAQ). Consulté le 5 février 2025, sur le site <https://cwrp.ca/fr/foire-aux-questions-faqs>